

TOUS CORPS



HORAIRES VARIABLES, Merci le SNAPATSI !!!

Lors des CT Réseau de la Police Nationale et Ministériel des 28 et 29 mars 2017, la circulaire d'application de mise en œuvre du régime hebdomadaire avec horaires variables, a été approuvée. Elle sera diffusée très prochainement dans les services après signature du Ministre.

Afin de mieux concilier vos vies personnelle et professionnelle et de répondre à vos attentes, le **SNAPATSI a porté et a toujours défendu ce dossier, le SNAPATSI a pris ses responsabilités et a voté favorablement lors de tous les comités techniques centraux** car il est persuadé qu'il s'agit d'une avancée importante.

Maintenant, selon le souhait des collègues de passer au régime hebdomadaire des Horaires Variables, le SNAPATSI les soutiendra dans les Comités Techniques locaux.



Le SNAPATSI propose, travaille, s'engage et assume ses responsabilités pour défendre vos intérêts

Qu'a fait le SNIPAT/FO dans ce dossier ?

A part tenir des propos fallacieux, il n'a jamais RIEN proposé. Jusqu'à argumenter, alors qu'il est contre la fusion, que les horaires variables auraient du être mis en place au moment de la fusion des corps administratifs en 2010 ! Allez comprendre les blablablas du SNIPAT ?

Une seule chose à comprendre, il est dans le front du refus permanent et n'a jamais de proposition.

Conclusion : « au SNIPAT courage fuyons nous n'avons aucune proposition et aucune avancée sociale pour les collègues » la preuve : lors du CTM, le SNIPAT comme à son accoutumée a fait son esclandre et a claqué la porte.



BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Rejoignez le SNAPATSI !